

Votre CCP est importante pour vous !

L'instance pour défendre vos droits !

VOTEZ POUR LES CANDIDAT·E·S DE LA LISTE CGT/FSU !



Jacky SAUDET
DDT Maine-et-Loire
ANGERS



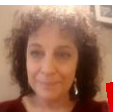
Giuseppe DI VITA
CEREMA
PARIS



Stéphanie POGGIOLI
DDPP du Morbihan
VANNES



Denis MAIRESSE
DDPP Finistère
QUIMPER



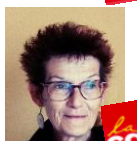
Joséphine VIAL
CEREMA
BRON



Véronique LEITAO
CGLLS
PARIS



Timothée LANGER
DREAL Grand Est
METZ



Françoise FONTANEAU
ENTPE
VAULX-EN-VELIN



Véronique POTEJOIE
DGITM
PARIS-LA DEFENSE



Marie GAFFET
DGALN
PARIS



**Commission
Consultative Paritaire
des agents
CDD-CDI art. 4 et 6
et sui generis**



Élections professionnelles du 6 décembre 2018



La CCP des agents CDD-CDI art. 4 et 6 et sui generis

Une CCP redéfinie

Avec l'arrêté du 18 mai 2018 instituant les CCP auprès du MTES et du MCT, cette nouvelle **Commission Consultative Paritaire** se recentre sur la spécificité des questions liées au statut des **agents en CDD-CDI art. 4 et 6 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et sui generis**.

Qui est concerné ?

La CCP des agents CDD-CDI art. 4 et 6 et sui generis est compétente à l'égard des personnels :

- sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, en application des dispositions des articles 4 et 6-1 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- sous contrat à durée déterminée ou indéterminée de la Caisse de garantie du logement locatif social et du CEREMA ;
- sous contrat "sui generis".

Quel est le rôle de la CCP ?

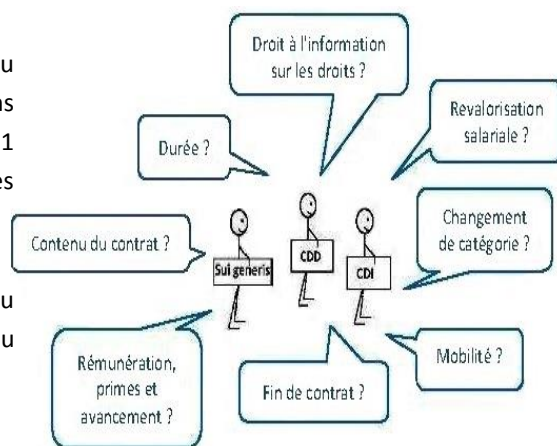
Elle se réunit au moins une fois par an. Elle est consultée pour :

- les questions d'ordre individuel,
- les réclamations concernant les évaluations,
- les mesures disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme,
- les licenciements,
- les changements de catégorie.

Vos représentant-e-s vous assistent, également, en tant qu'expert-e-s pour le passage au RIN et pour la mobilité.

Gérer sa carrière de contractuel-le...

un parcours semé d'interrogations



Pourquoi voter pour la liste CGT / FSU ?



Ensemble, syndiqué-e-s à la FSU ou à la CGT, nous avons décidé de poursuivre notre collaboration avec une liste commune ! Notre expérience nous confirme l'intérêt du travail commun intersyndical : il permet de renforcer notre position, d'enrichir nos analyses, et de nous répartir le travail syndical. Sans corporatisme, ensemble nous sommes plus fort-e-s pour porter vos revendications !

Des candidat-e-s qui connaissent bien les statuts des contractuel-le-s du ministère

Nos deux syndicats représentent en commun les contractuel-le-s depuis **plusieurs mandats** au sein des CCP ministérielles.

Notre connaissance des différents statuts de contractuel-le-s concerné-e-s par la CCP des agents CDD-CDI art. 4 et 6 et sui generis est notre force pour assurer une **défense de tous les contractuel-le-s**.

Nos actions et revendications

Nous sommes engagés pour que les agents publics non titulaires soient traités sans discrimination de salaire, de carrière, de droits sociaux et de conditions de travail ou d'emploi. Nous demandons que chacun de ces agents puisse connaître ses droits.

Nous sommes engagés contre les politiques d'austérité et de précarité qui bloquent les salaires et fragilisent le service public.

Nos deux syndicats ont décidé de **lutter pour une vraie gestion par l'administration des agents contractuels et une vraie politique de revalorisation et des conditions d'emploi** car, pour nous, les missions, la gestion, l'emploi, les rémunérations sont étroitement liés.

Quelles que soient notre activité professionnelle, nos responsabilités, nous avons toujours le choix : celui de nous résigner ou celui d'agir pour le progrès, pour notre **défense collective et individuelle**. Ces élections nous donnent justement la possibilité de faire, à notre niveau, ce choix de l'action, de la lutte si nécessaire, en votant pour la liste CGT-FSU.

La **CGT-FSU** représente la force syndicale la mieux implantée dans la quasi-totalité des services de nos ministères et établissements publics.

Élections professionnelles du 6 décembre 2018



Votez CGT / FSU

